

Que de beaux discours, mais où nous mènent-ils? À quels changements vous attendez-vous par suite de nos activités au sein des cadres bilatéral et multilatéral auxquels j'ai fait allusion?

Il est clair qu'à moyen terme, nous nous dirigeons vers un système commercial amélioré pour l'agriculture, assorti de règles plus efficaces et plus claires qui devraient minimiser l'ampleur des dérèglements qui menacent encore plus la survie de nos agriculteurs.

Dans le contexte des discussions bilatérales canado-américaines, nos négociateurs ont été chargés d'élaborer un ensemble de mesures susceptibles d'améliorer l'accès de nos produits aux marchés et de renforcer les disciplines relatives aux subventions influant sur les échanges et aux règlements techniques, de façon à ce qu'elles ne servent pas de barrières déguisées au commerce.

Le délai prévu pour ces négociations est plus court que celui qui a été fixé pour les négociations multilatérales. La Loi américaine autorisant l'Administration à conclure ces négociations expire en janvier 1988. Ceci veut dire que, étant donné le processus national par lequel doit passer l'Administration, les négociateurs devront décider d'ici octobre prochain s'ils peuvent parafer un projet d'entente et recommander à leurs gouvernements respectifs de l'accepter. Le Congrès américain aura alors 90 jours pour décider d'accepter l'ensemble de ces mesures, sans possibilité d'en retenir seulement quelques-unes. Évidemment, la négociation des questions agricoles ne sera pas facile. À la suite d'anciennes négociations du GATT, les tarifs douaniers concernant le commerce agricole canado-américain sont déjà relativement bas ou identiques des deux côtés de la frontière. En fait, environ la moitié de notre commerce agro-alimentaire se fait déjà en franchise. Toutefois, les négociations précédentes n'ont pas résolu les questions de barrières non tarifaires qui sont souvent associées aux politiques agricoles nationales. Bien que l'aide accordée varie en fonction des marchandises, on peut dire que le niveau de l'aide gouvernementale globale accordée au Canada et aux États-Unis est sensiblement la même. La nature différente des mesures de soutien de même que les modalités différentes de prestation de cette aide rendront toutefois ces discussions épineuses.

Au plan multilatéral, je dois avouer qu'il est plutôt difficile d'espérer des progrès immédiats. Tant que les négociations du GATT ne seront pas terminées, dans deux ou trois ans, le Canada fera tout son possible pour favoriser une action internationale concertée visant à apaiser